

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 24 JUIN 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 4

Absents : 0

Date de convocation : 18 juin 2021

Date d'affichage : 18 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MAGNIN Carine) - BAILLY Béatrice (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à MARTIN Jean-Marie)

Monsieur Dominique RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 21-06-084

Objet : Marché public de déneigement programme 2021-2025 – autorisation de signature du marché

Rapporteur : Dominique Retornaz, adjoint au maire.

Les divers marchés publics de déneigement étant arrivés à leur terme, une procédure de mise en concurrence (appel d'offres ouvert) a donc été initiée pour la période 2021 – 2025 (marché d'une durée d'un an reconductible trois fois), avec une publication sur le site marchepublics.info le 24 mars 2021 ainsi que dans le journal d'annonces légales Le Dauphiné Libéré, l'avis d'appel public à concurrence correspondant étant obligatoirement publié au bulletin officiel d'annonce des marchés publics ainsi qu'au journal officiel de l'Union Européenne ; la date limite de remise des offres était fixée au 30 avril à 12 heures.

Après vous avoir précisé que ce marché formalisé passé en application de l'article R 2124-2 du code de la commande publique est décomposé en six lots :

- Lot 1 : Secteur sud / Rivine – Bonnenuit – Verneys – Choseaux Verneys
- Lot 2 : Secteur nord / Choseaux Ville – Curia – Les Granges – Le Col – Les Charbonnières
- Lot 3-1 : Renforts techniques / Déneigement et chargement trottoirs-places
- Lot 3-2 : Renforts techniques / Transport de neige
- Lot 4 : Sculptures sur neige
- Lot 5 : Déneigement des toitures

Je vous rappelle les critères de classement des offres énoncés dans le règlement de la consultation avec leur pondération respective : d'une part, le prix des prestations (50%) et d'autre part, la valeur technique (50%). Le critère prix des prestations est basé sur un détail quantitatif estimatif (DQE) fictif, représentant un hiver moyen.

Sur la totalité des lots en présence, neuf offres ont été remises ; les offres régulières, acceptables et appropriées ont été classées par ordre décroissant par les services municipaux en appliquant les critères d'attribution, ainsi qu'il suit :

Lot 1 - Secteur géographique Sud		CGM	BUTTARD
Valeur prix	Montant HT	41 200,00 €	45 250,00 €
	Note /50	50,00	45,52
	Classement	1	2
Valeur technique	Note/10	7,35	8,30
	Note /50	36,75	41,50
	Classement	2	1
Note finale		86,75	87,02
<i>Classement</i>		2	1

Lot 2 - Secteur géographique Nord		SABAUDIA	CGM
Valeur prix	Montant HT	72 200,00 €	61 760,00 €
	Note /50	42,77	50,00
	Classement	2	1
Valeur technique	Note/10	9,00	7,35
	Note /50	45,00	36,75
	Classement	1	2
Note finale		87,77	86,75
<i>Classement</i>		1	2

Lot 3-1 - RT Placettes & trottoirs		BOCHU
Valeur prix	Montant HT	37 370,00 €
	Note /50	50,00
	Classement	1
Valeur technique	Note/10	7,80
	Note /50	39,00
	Classement	1
Note finale		89,00
<i>Classement</i>		1

Envoyé en préfecture le 25/06/2021

Reçu en préfecture le 25/06/2021

Affiché le 25/06/2021



ID : 073-217303064-20210624-21_06_084-DE

Lot 3-2 - RT Transport de neige		BUTTARD	CGM
Valeur prix	Montant HT	30 600,00 €	35 900,00 €
	Note /50	50,00	42,62
	Classement	1	2
Valeur technique	Note/10	non inscrit au registre national des transporteurs de marchandise; ne peut être retenu	7,35
	Note /50		36,75
	Classement		1
Note finale		non noté	79,37
<i>Classement</i>			1

Lot 4 - Sculptures de neige		CGM
Valeur prix	Montant HT	17 800,00 €
	Note /50	50,00
	Classement	1
Valeur technique	Note/10	7,30
	Note /50	36,50
	Classement	1
Note finale/100		86,50
<i>Classement</i>		1

Lot 5 - Déneigement des toitures		BOCHU
Valeur prix	Montant HT	1 270,00 €
	Note /50	50,00
	Classement	1
Valeur technique	Note/10	7,90
	Note /50	39,50
	Classement	1
Note finale		89,50
<i>Classement</i>		1

Sur la base de ce classement, la commission d'appel d'offres, réunie successivement les 11 mai et 14 juin 2021, a décidé d'attribuer les différents lots composant le marché de déneigement aux soumissionnaires qui ont présenté l'offre économiquement la plus avantageuse de la façon suivante :

- Lot 1: entreprise BUTTARD pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau
- Lot 2: GAEC SABAUDIA pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau
- Lot 3-1: entreprise BOCHU pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau
- Lot 3-2: entreprise CGM pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau

Envoyé en préfecture le 25/06/2021

Reçu en préfecture le 25/06/2021

Affiché le 25/06/2021

ID : 073-217303064-20210624-21_06_084-DE



- Lot 4 : entreprise CGM pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau
- Lot 5 : entreprise BOCHU pour les prix hors taxes unitaires définis au bordereau

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir se prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la décision de la commission d'appel d'offres des 11 mai et 14 juin 2021
Où l'exposé de Monsieur Retornaz,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- De prendre acte du marché formalisé de déneigement, programme 2021-2025, attribué par la commission d'appel d'offres ainsi qu'il suit :
 - Lot 1 à l'entreprise BUTTARD, Chalet des quatre Frênes – 73450 VALLOIRE,
 - Lot 2 à GAEC SABAUDIA Les Granges – 73450 VALLOIRE,
 - Lot 3-1 à l'entreprise BOCHU, Saint Vincent – 73140 ST MARTIN D'ARC,
 - Lot 3-2 l'entreprise CGM, 1 rue du Temple – 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE,
 - Lot 4 à l'entreprise CGM, 1 rue du Temple – 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE,
 - Lot 5 à l'entreprise BOCHU, Saint Vincent – 73140 ST MARTIN D'ARC,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ces divers marchés publics de service.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAX



Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 25/06/2021
Affichage : 25/06/2021
Valloire, le 25/06/2021

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAX.